

LE SOUVERAIN ET LES ATTRIBUTS DU POUVOIR EN ÉGYPTE ANCIENNE ET EN PAYS AKAN.

MENE Yao Fabrice-Alain Davy

Enseignant-Chercheur

Histoire ancienne

Université Félix Houphouët-Boigny,

Abidjan, Côte d'Ivoire.

menelikdavy@gmail.com

Résumé

Comme dans de précédentes études, la présente qui s'interroge sur le souverain et les attributs du pouvoir en Égypte ancienne et en pays akan, a pour but de faire connaître les survivances pharaoniques dans les sociétés africaines, notamment en pays akan. En analysant les fondements idéologiques du pouvoir, on se rend vite compte que l'élément le mieux partagé dans ces deux civilisations est la monarchie et, donc, la personne royale. Ce qui nous emmène à nous interroger sur le souverain et ses attributs de pouvoir, telle que conçue dans les deux civilisations. En regardant de près les symboliques des attributs, les caractéristiques et les traits fondamentaux de leurs essences, le pharaon¹ est quasiment identique au roi akan². Cela prouve une fois de plus que la civilisation égyptienne a laissé des sillons observables dans la culture africaine, et partant akan.

Mots clés : *Akan, Égypte ancienne, pouvoir, royauté.*

Abstract

As in previous studies, the present study, which examines the sovereign and the attributes of power in ancient Egypt and Akan, aims to shed light on the pharaonic survivals in African societies, particularly in Akan. By analysing the ideological foundations of power, we quickly realise that the most common element in these two civilisations is monarchy and, therefore, the royal person. This leads us to question the sovereign and his attributes of power, as conceived in both civilisations. If we look closely at the symbolism of the attributes, the characteristics and the basic features of their essence, the Pharaoh is almost identical to the Akan king. This proves once again that the Egyptian civilisation has left observable traces in the African, and hence Akan, culture.

Keywords : *Akan, ancient Egypt, power, royalty.*

¹ Le *nesout* = Le pharaon en égyptien ancien. Nous allons utiliser le *nesout* ou le pharaon pour désigner le souverain de l'Égypte ancienne

² L'*obene* = Le roi Akan en langue *twi*. Nous allons aussi utiliser l'*obene* pour désigner le souverain akan

Introduction

Notre histoire, celle de l’Égypte ancienne est belle à parcourir, puisqu’il y a encore, en plus de tout ce qui a été dit sur cette civilisation, tout ce qui a été appris sur son unité culturelle avec l’Afrique noire, plusieurs aspects de convergences avec les civilisations africaines. Et le plus grand public continue d’ignorer cette réalité. Une des analogies qui donne satisfaction est, sans doute, la royauté. La majorité des auteurs qui se sont prononcé sur l’histoire de l’Égypte ancienne reconnaissent les mérites, la valeur et l’importance de cette civilisation dans l’histoire du monde, toutefois, plusieurs d’entre eux nient le fait qu’elle soit d’origine noire. S’en ait suivi une série de débats très tranchée³ et depuis quelques années maintenant, les travaux d’autant de scientifiques ont, non seulement levé le voile sur la race noire des anciens Égyptiens qui se voyaient eux-mêmes comme des Noirs (Cheikh Anta Diop, 1979), mais aussi, ont prouvé que cette civilisation n’a bénéficié d’emprunts extérieurs pour ses fondamentaux culturels (Jean Vercoutter, 1992 ; Cervello Autuori, 1995 ; 1998 ; 2001), contribuant ainsi à faire d’elle une civilisation exclusivement africaine (Jean Leclant, 1975, 1990).

Dans le cadre des études sur la civilisation pharaonique en parallèle avec les civilisations africaines, un constat est permanent, celui d’études générales sur le peuplement de l’Égypte ancienne, les migrations du “couloir nilotique” et la race des anciens égyptiens en rapprochement avec les peuples des civilisations africaines ont animée le débat. Cependant, l’étude de l’institution politique qui tourne autour d’un homme, qui l’incarne et dont le rôle est essentiel pour son bon fonctionnement n’a pas été abordée dans toute sa dimension, ou du moins, les comparaisons sur la personne royale ont été rares. Pourtant, des éléments singuliers qui concernent les similitudes sur la personne du souverain égyptien et des rois africains sont à noter et à analyser.

Les travaux d’Eva Meyerowitz (1960), de Joseph Cervello Autuori (2001), de Allou Kouamé René (2001-2002 ; 2008) et de Mene Yao Fabrice-Alain Davy (2019), qui comparent les royautes africaines à la monarchie pharaonique décèlent des fondements idéologiques partagés impliquant l’africanité de l’Égypte. Ces études illustrent très bien le double caractère du roi dans ces deux univers et insistent sur le fait que

³ Nous pouvons voir un exemple dans les conclusions des débats du colloque du Caire de 1974 en Égypte.

le caractère exceptionnel constaté chez les rois africains provient inéluctablement de l'Égypte des pharaons. Particulièrement, selon Allou Kouamé René (2008, p. 5-20), lors des grandes fêtes, les pharaons et les rois akan ont des attitudes semblables qui se résument essentiellement à implorer pour l'année nouvelle leurs dieux, leurs ancêtres afin de bénéficier de leurs bénédictions.

Ces études, nous ont convaincu de comparer impérativement, les caractères du souverain akan⁴, considéré comme héritier des ancêtres, devant avoir la capacité d'assister matériellement et spirituellement le peuple, afin de permettre sa prospérité (Simon-Pierre EKANZA, 2016, p. 91) et ceux du pharaon, présenté comme le fils, le successeur et l'héritier des dieux.

Comparer donc, comme le recommandent les conclusions du colloque du Caire, des éléments de cultures matérielles anciennes et spécifiques à des peuples bien identifiés, notamment les Akan, reste le cadre dans lequel s'inscrit cette étude consacrée au souverain dans l'Égypte ancienne et en pays akan. Ce qui conduit à poser le problème de la personne royale et sa place dans l'idéologie du pouvoir, telle que conçue dans les deux civilisations.

L'objectif de cette étude est de montrer que l'institution politique de ces deux civilisations est incarnée par leurs souverains, qui sont deux personnages "presque identiques". De par leur nature, ils ajoutent des preuves supplémentaires sur les survivances pharaoniques inhérentes à la civilisation négro-africaine.

Pour y parvenir, la méthode d'étude comparative est adoptée. Elle se focalise sur la sélection de sources littéraires, iconographiques et orales, puis sur le traitement de ces données. La présentation des informations issues de ces documents de manière simultanée nous a permis de faire connaître l'idéologie politique des anciens Égyptiens et des Akan, tout en dressant le portrait des souverains. Elle a pour mérite de faire ressortir, non seulement, des éléments de similitudes, mais également des aspects originaux et infalsifiables de chaque souverain.

En fonction des différentes données recueillies, cet article est structuré en trois parties. Nous analyserons d'abord les fondements

⁴ Les Akan représentent une série de peuples présentant une forte parenté linguistique, ethnique et culturelle¹³ entre eux. Les Akan sont aussi un ensemble de populations du golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo) : Abbron, Abouré, Agni, Akyé, Abbey, Anno, Ashanti, Adansi, Baoulé, Denkyra, Fanti, N'zima, M'batto, Ebréi etc. Cf. Jean-Noël Loucou, 1984, p. 153 et Georges Niangoran-Bouah, 1973, p. 207

idéologiques du pouvoir du pharaon et du roi Akan. Il sera possible ensuite de nous interroger sur la place de ces souverains dans la société, puis terminer par les insignes du pouvoir usités par ces derniers.

1. Les fondements idéologiques du pouvoir du nesout et de l'ohene.

L'organisation politique des anciens Egyptiens et des Akan est relative à des fondements idéologiques qui tournent essentiellement autour de la personne royale (Yao Fabrice-Alain Davy Mene, 2019). En réalité, le pouvoir repose sur la capacité à fournir à la société une aide spirituelle et matérielle. Le *nesout* et l'*ohene* arrivent à satisfaire le peuple dans ce sens. En plus, du rôle plus qu'indispensable qu'ils assurent, plusieurs types de sources affirment que ces deux souverains sont, selon l'idéologie des anciens Egyptiens et des Akan, les représentants, soit des dieux, soit des ancêtres sur terre. Les analogies existantes entre le pharaon et le souverain Akan sont si indéniables à première vue, que nous sommes tentés de les qualifier de personnages "identiques". Ces éléments de base confèrent, donc, aux souverains leurs caractères exceptionnels.

1.1. Le nesout, roi divin en Egypte ancienne.

La divinité du *nesout* se perçoit à travers trois aspects : il est le détenteur d'un pouvoir divin ; il est identifié aux dieux de l'Egypte et il est divinisé par les anciens Egyptiens eux-mêmes.

Selon Bernard Lugan, le pouvoir que détenait le *nesout* était divin car il descendait d'un dieu, notamment Horus, fils d'*Osiris* (2002, p. 72). Selon la cosmogonie héliopolitaine, permettant de comprendre la création du monde telle que conçue par les anciens Egyptiens (Jacques Pirenne, 1965, p. 10.), le pouvoir part d'*Atoum-Ré*, passe par plusieurs dieux⁵ pour échoir à *Horus*. De toute évidence, cette charge royale que le *nesout* va assurer a été à l'origine exercée par les dieux (Isabelle Franco, 2004, p. 91). Pour remplir cette fonction sur terre, le pouvoir que le pharaon détient lui est transmis par ces dieux puisqu'il travaille en réalité pour leurs comptes.

Le *nesout* est donc un "serviteur d'*Horus*" puisqu'il a été revêtu solennellement d'un pouvoir surnaturel afin de gouverner l'Egypte pour et à la gloire des dieux. En tant que dernier roi des dynasties divines,

⁵ Nous avons successivement *Atoum-Ré*, *Chou*, *Geb*, *Osiris* et enfin le pouvoir fut transmis à *Horus*.

Horus est considéré comme le garant et le protecteur de l'institution royale (Christian Jacq, 1998, p. 9), raison pour laquelle le pharaon est l'incarnation du dieu *Horus* sur terre.

Cette vision divine du pouvoir octroyé par les dieux au *nesout* se confirme avec les témoignages recueillis dans les temples, les pyramides et bien d'autres d'époque. En effet, lorsque l'on parcourt ces sources, on se rend compte rapidement qu'en plus d'*Horus*, les souverains tenaient aussi leur pouvoir de *Ré*. Les traces laissées par Aménophis dans son temple de Louxor sont révélatrices, à cet effet :

Amon Ra, maître du ciel, dit au roi : « je te donne toute vie prospérité et puissance, je te donne les *hotepou* et les *t'éfaou*... je te donne vie et prospérité, toute force, je te donne la subsistance et la dilatation de cœur. [...] Je t'ai donné toute vie, toute stabilité, toute puissance, toute force, je t'ai donné toute dilatation de cœur auprès de moi⁶.

Dans ce texte, le dieu *Ré* est associé au dieu *Amon*, protecteur de la royauté pendant le Moyen Empire et au début de la 18^{ème} dynastie pour accorder le pouvoir nécessaire au souverain afin de stabiliser son règne. Pendant le Nouvel Empire, l'importance du dieu *Amon* s'accroît et son culte s'implante à travers toute l'Égypte. Son association à *Ré*, dieu solaire fait de lui le responsable de l'univers entier (Susanne Bickel, 2002, p. 65) et dieu d'Etat. *Amon-Ré* devenu maître suprême, cumule attributions divines et cosmiques, cela prouve que le pouvoir du *nesout* est absolu et divin (Claire Lalouette, 2007, p. 10). En plus d'*Amon-Ré*, le *nesout* reçoit son pouvoir d'une multitude de dieux. Les traductions des textes du temple de Louxor publiées par Albert GAYET en donnent un aperçu : Discours des divinités :

Je t'ai donné la puissance, comme *Ra*, je t'ai donné la force, la stabilité, je t'ai donné... je t'ai donné la force, en maître de la double terre, *Neb Maât-Ré*, qui donne la vie, seigneur auteur des choses, *Amen hotep ouast*, je t'ai donné la force et la stabilité, la puissance auprès d'*Amonette*, dame du ciel, régente des dieux ... [...] Premier don de *Tom*, je lui

⁶ Albert GAYET, 1984, *Le temple de Louxor : construction d'Aménophis III*, Paris, Ernest Leroux, pp. 44, 47, 49, 73.

donne toute vie et toute puissance auprès d'eux, toute vigueur auprès d'eux, toute dilatation de cœur auprès d'eux, comme *Ra Menthou* dit : je te donne vie, stabilité, puissance, force, je te donne toutes les terres, toutes les régions étrangères abattues sous tes sandales. *Amon* dit : je te donne la royauté des terres et la puissance victorieuse. *Osiris* dit : je te donne le lever en roi du Midi et du Nord sur le siège d'*Horus*...⁷.

Ce texte donne une visibilité sur les dieux qui accordent un pouvoir au *nesout*. La seule présence du démiurge, *Atoum*, atteste que le souverain est aimé par l'ensemble des dieux créateurs. Cependant, selon d'autres sources pharaoniques, le souverain reçoit des pouvoirs de *Montou*, de *Sekhmet*, de *Thot*, de *Maat* etc. En somme, les dieux donnent les pouvoirs qui les distinguent au *nesout* afin qu'il puisse accomplir sa mission.

En plus d'être le détenteur d'un pouvoir qui émane des dieux, le souverain égyptien s'identifie à ces derniers. Déjà assimilé à *Horus* depuis l'époque Thinite (Geneviève Husson, Dominique Valbelle, 1992, p.16), le *nesout* est considéré comme le reconstituant du corps des dieux, celui qui doit accomplir le rituel journalier pour ramener à la vie les dieux (Alexandre Moret, 2007, p. 156). En effet, cette tâche, autrefois destinée à *Horus* et à *Thot* afin de rappeler chaque jour *Osiris* à la vie, fut attribué au *nesout* (Alexandre Moret, 2007, p. 157). Voici une formule du rituel journalier qu'il récite :

Je suis *Thot*, je m'approche de toi à la double époque de chercher l'œil sacré pour son maître ; je suis allé, j'ai trouvé l'œil sacré, je l'ai compté à son maître. Je t'ai apporté ton cœur dans ton ventre pour le mettre à sa place, de même *Horus* a apporté son cœur à sa mère, de même *Isis* a apporté son cœur à son fils. Je suis venu pour t'embrasser, moi *Horus* ! Je presse ta bouche, moi ton fils chéri. Ta bouche qui restait fermée, je la remets en équilibre ainsi que tes dents ; j'ouvre ta bouche avec la cuisse. Viens à moi pour cet embrassement dont

⁷ Albert GAYET, *op. cit.*, pp. 89 ; 116-117.

tu sors le jour où tu te lèves en roi, où tu te lèves
pour moi dans le ciel, où tu tournes toi-même
autour de moi. Tu t'es assis sur le trône d'*Osiris*,
sceptre en main...tu fais le tour des demeures
d'*Horus*, tu fais le tour des demeures de *Seth*
(Alexandre Moret, 2007, pp. 156-157 ; 159-162.)

Il est clair que ce texte identifie le *nesout* aux dieux *Thot* et *Horus*. A travers ce rituel, il fait revivre le dieu et cela suffisait aux Egyptiens pour le comparer aux divinités (Yao Fabrice-Alain Davy Mene, 2019, p. 58). De l'époque Thinite à la fin du Nouvel Empire, les sources confirment l'assimilation des souverains à des divinités (Geneviève Husson, Dominique Valbelle, 1992, p.18), à l'image d'Aménophis III, assimilé à *Amon*, à *Aton*, à *Akhty*, à *Horus*, à *Montou*, à *Ptah*, à *Ré*, à *Seth*, à *Thot* et à *Geb* (Susanne Bickel, 2002, p. 69).

L'identification du *nesout* à tel ou tel dieu contribue à sa divinité. Pour les anciens Egyptiens, le *nesout* est un dieu depuis sa conception dans le ventre de sa mère. C'est ce qu'ils ont qualifié de naissance divine. « *Tu es le fils de mon ventre, ... celui que j'ai engendré* » (Alexandre Moret, 2007, p. 39). Le mystère de la naissance des souverains par des divinités a été entretenu dès les premières dynasties de la période pharaonique, en témoigne le conte du papyrus Westcar sur la naissance des trois premiers rois de la V^e dynastie affiliés au dieu solaire *Ré* (Geneviève Husson, Dominique Valbelle, 1992, p.16.)

A partir de la XVIII^e dynastie, les conceptions sur la divinité du souverain ont évolué dans la dévotion individuelle à telle enseigne que, Susanne Bickel affirme, qu'il a été déifié et son image usitée pour donner une réponse aux besoins religieux et sociaux des Egyptiens (2002, p. 67-69). En plus, les rituels de couronnement lors de sa prise de pouvoir favorisaient sa divinité, en ce sens qu'il s'appuie désormais sur des puissances surnaturelles partagées avec les dieux et les ancêtres défunts (Susanne Bickel, 2002, p. 65). Les cultes divins journaliers dont nous avons énoncés quelques bribes, plus haut, et le culte funéraire lui accordent d'être divinisé. Ces éléments permettent de hisser le souverain au rang des dieux. Les textes des pyramides vont encore plus loin puisqu'ils disent sans ambages que le pharaon est dieu⁸.

⁸ R.O. FAULKNER, 1969, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Oxford, Clarendon Press, p. 62.

Georges Posener (1960, 103p) réfute l'aspect divin du *nesout*. Il soutient que les Egyptiens étaient conscients de la nature humaine du souverain et vénéraient la fonction royale. Ainsi, exercer cette fonction est un devoir d'origine solaire (Isabelle Franco, 2004, p.18) et le *nesout*, choisi parmi les humains est le garant du bien-être des populations et du pays devant les dieux. Il faut admettre en effet, que le caractère divin du *nesout* est indissociable de la conception égyptienne de l'Etat, de l'univers (Susanne Bickel, 2002, p. 64) et représente un indicateur essentiel de la culture égyptienne. C'est la fonction royale qui est d'essence divine, puisqu'elle a été instituée par les dieux, qui en donnent la charge à un être humain. Dès qu'il accède à cette fonction, les rites qu'il effectue lui confèrent une autre nature, située entre le divin et l'humain.

Pour les Akan, le roi possède des particularités qui font de lui, l'intermédiaire entre le divin et l'humain. Les éléments recueillis nous permettent d'analyser des aspects de son profil qui font de lui un être sacré.

1.2. L'ohene, personnage sacré et symbolique.

Dans toute société akan, il est admis que l'*ohene* est celui qui détient l'autorité souveraine et suprême. Il est à la fois un personnage inviolable et symbolique puisqu'il incarne en lui toute la communauté des hommes. Le roi détient un pouvoir lié au culte des ancêtres⁹, étant l'un de ses caractéristiques les plus remarquables. Dans l'idéologie des Akan, les ancêtres et leurs sièges tiennent une place prépondérante dans l'accession au trône. La règle générale confirme que le siège de l'ancêtre éponyme est le plus substantiel et confère au roi le pouvoir spirituel lié à son culte (Kouamé René Allou, 2001-2002, p. 1070.).

En effet, le siège ou encore *bia*¹⁰ de commandement est le réceptacle du pouvoir des ancêtres, le *tunmin*, transmis au roi et qui permet de contrôler politiquement un espace géographique donné, et les hommes qui l'habitent (Claude-Hélène Perrot, 1982, p. 127). Ainsi, l'*ohene* a en lui la force surnaturelle, qui lui permet de diriger son peuple et de le faire prospérer (Yao Fabrice-Alain Davy Mene, 2019, p. 66).

Signalons que pour être dépositaire du *tunmin*, le *bia* est consacré aux ancêtres à travers des sacrifices, et c'est le sang qui lui donnait son aspect sacré. Par la suite, les sièges qui étaient noircis par le sang

⁹ Les défunts

¹⁰ Les chaises en langue Agni

permettaient au roi de réaliser le culte des ancêtres et donc de vénérer les rois défunts (Kouamé René Allou, 2001-2002, p. 1071), d'honorer les ancêtres afin de recevoir des pouvoirs qui affirment sa sacralité.

Le culte des ancêtres répond donc à une sorte de vénération des chaises royales (Jean-Albert Able, 1978, p. 241), donc aux mânes des ancêtres, possesseurs des sièges. Habité par le *tunmin*, qui lui vient des ancêtres à travers le *bia*, le roi est le mieux placé en face de circonstances exceptionnelles pour jouer le rôle de sacrificateur lors des cérémonies dont le sacrifice est le cœur (Alfred Alder, 2000, p. 149). Il invoque Dieu et ses ancêtres, implore leur bénédiction sur le pays (Jean-Albert Able, 1978, p.242) puisqu'il est investi d'une fonction d'intercesseur exclusif auprès des ancêtres (Alfred Alder, 2000, p. 149). Etre capable de réguler la communion avec les ancêtres en tant qu'habitable du *tunmin*, fait du souverain un personnage inviolable et symbolique.

Anciennement, dans les monarchies africaines, et partant Akan, le roi, ses entours et sa résidence, sont des centres de la vie cérémonielle et rituelle (Alfred Alder, 2000, p. 149).

Non seulement ce statut privilégié lui confère son caractère inviolable, mais aussi plusieurs sources d'origines ivoiriennes¹¹, ghanéennes¹² et européennes¹³ reconnaissent cette particularité. Ainsi, son sang ne doit pas couler et les activités qui peuvent occasionner imprudemment une coupure lui sont interdites.¹⁴ Il lui est aussi interdit de s'exposer dans la rue ; de marcher seul de peur de mettre en péril l'ensemble de la population ; de cesser de se nourrir, dans le cas contraire c'est la famine qui guette le pays tout entier. Il ne peut en aucun cas serrer la main à n'importe qui et doit formellement éviter tout contact avec la mort, il ne porte donc pas de deuil.

Tous ces signes témoignent du caractère inviolable de la personne royale. Par ailleurs, il représente des symboles et possède des objets et idéogrammes qui mettent en évidence son caractère exceptionnel et symbolique dans l'univers akan. Le tableau ci-dessous met en relief sa personnalité.

¹¹ Nous allons citer pêle-mêle Amon d'Aby, Able Jean-Albert, Niangoran Bouah, Diabaté Henriette, Ekanza Simon Pierre, Allou Kouamé René etc.

¹² Daaku K.Y, Boahen Adu, Mensah Sarbah, Dentey Crakye, etc.

¹³ Rattray, Auge Marc, Merewyowitz Eva, Perrot Claude-Helene, Dupuis Joseph, Delafosse Maurice, etc.

¹⁴ En effet, son sang est celui de toute la communauté, et ne doit pas toucher le sol au risque de le souiller. Sa toilette incombe donc à des serviteurs. Cf. Kouamé René Allou, 2001-2002, p. 1255 et Claude-Hélène Perrot, 1982, p. 103.

Tableau : Des exemples de symboles du roi akan

Objets ou idéogrammes	Significations
Le chapeau de crocodile	Symbolise la puissance guerrière du souverain
L'éléphant	Symbolise le souverain
Le soleil	L'astre de vie, il symbolise la personne du souverain
Le pectoral triangulaire	Symbolise le pouvoir sacré du souverain
Le <i>dja</i>	Symbolise le pouvoir financier du souverain
Le sabre orné de tortue	Tout revient au souverain
Le sabre orné de tête de poisson	Le souverain observe tout et ne dort que d'un œil
Le sabre jumelé	Symbolise la justice royale
L'idéogramme <i>kwatakye Atiko</i> (coupe de cheveux réservée au roi)	Symbole de la tête royale
L'idéogramme <i>Blemgbi-Nyinma</i> (les yeux du roi)	Symbolise la grande vue du souverain sur son pays

Ce tableau montre quelques objets et idéogrammes qui représentent, non seulement, le roi, mais qui évoquent aussi sa puissance guerrière, son pouvoir financier et sa souveraineté. Ceci prouve le caractère inviolable et symbolique que revêt la fonction royale.

Certes, le pouvoir que détient le roi chez les peuples akan le place au-dessus des hommes mais, l'organisation de l'état, véritablement hiérarchisée et décentralisée, associée aux modalités de choix du roi, de l'exercice de son pouvoir et des institutions qu'il incarne, permettent d'affirmer que le pouvoir du souverain akan est l'objet d'un contrôle par des acteurs importants de son entourage immédiat (Simon Pierre Ekanza, 2021, p.49).

En effet, par crainte qu'il utilise à des fins personnelles le pouvoir des ancêtres, un système de contrepoids basé sur le contrôle et le consensus a été institué pour le contraindre à utiliser ce pouvoir pour le bien de ses sujets (Yao Fabrice-Alain Davy Mene, 2019, p. 70). Ainsi ses actes sont

contrôlés et les décisions sont prises de manière collégiale dans le royaume (Henriette Diabaté, 2013, vol. 2, p. 197). Bien sûr, il a des droits sur ses sujets, il est inviolable et dépositaire du pouvoir des ancêtres, mais il ne décide pas de tout de manière unilatérale¹⁵. Par ailleurs, il peut être déposé à cause de certaines actions jugées graves. La possibilité de destitution du roi akan vient éteindre l'idée d'essence divine abusivement attribuée au souverain akan.

Etre détenteur d'un pouvoir sur la nature et les hommes, être considéré comme le réceptacle du pouvoir des ancêtres et de la stabilité du pays entier, ne suffisent pas pour faire du roi un être divin. Le roi akan, est un personnage sacré et cette sacralité se confirme avec la mise en place de mécanismes de pression pour ne pas mettre à mal le système monarchique.

Contrairement à l'idéologie pharaonique de l'Ancien Empire et du Moyen Empire, et cela s'explique ; le souverain akan n'est pas un être divin, tout simplement parce qu'il est soumis au jugement des hommes. Mais plusieurs textes de l'Egypte au Nouvel Empire présentent déjà le pharaon en perte de pouvoir jusqu'à être jugé aussi devant le tribunal d'*Osiris*. Pourtant c'est à la fin de cette période, que l'Egypte a connu sa plus grande migration vers l'intérieur de l'Afrique. Bon nombre de traditions orales africaines évoquent la vallée du Nil comme milieu de vie et point de départ vers l'Afrique occidentale. Les migrants ont certainement gardé en mémoire l'image du pharaon qui est jugé et qui perd donc sa divinité. En outre, il résulte de ces comparaisons, des convergences sur les fondements idéologiques du pouvoir dans ces deux civilisations qui reposent sur la capacité à procurer aux hommes assistance matérielle et spirituelle, faisant du monarque égyptien et celui des Akan deux personnages presque identiques.

Pour mieux connaître la personne du souverain, analysons la représentation et surtout l'image des souverains égyptiens et akan dans leurs différentes époques de manière à cerner véritablement ce qu'ils représentent pour leur peuple.

2. Le souverain comme centre dynamique de l'univers.

¹⁵ Ses décisions sont discutées par une assemblée qui représente l'ensemble de la communauté. Ce contrepois se perçoit lors de sa décision de révoquer un collaborateur direct. En réalité, il est incapable de prendre une telle décision sans l'accord du conseil parce que ce n'est pas lui seul qui nomment ses membres. Cf. Henriette Diabaté, 2013, vol. 2, p. 219.

L'historiographie égyptienne présente le pharaon comme le responsable de l'équilibre cosmique et le médiateur entre les hommes et les dieux de l'Égypte. Aidé de sa fonction divine, il lui est possible d'intervenir entre le divin et l'humain. De même, à cause de sa nature sacrée et l'impact de son intronisation, les relations entre les puissances surnaturelles et les humains, sont régulées par l'*obene*. Cette convergence d'idéologie dans l'image de leurs souverains est révélatrice.

2.1. Le *nesout*, intermédiaire entre ses sujets et les dieux.

Dans les croyances religieuses de l'Égypte ancienne, le désordre ou *isfet* dans le fonctionnement du monde des dieux, est aussi ressenti sur la terre (Isabelle Franco, 2004, p.18). Par sa nature et son essence, le pharaon est constamment en contact avec les dieux. Les sources religieuses existantes présentent le *nesout* comme le représentant des hommes et du pays tout entier auprès des dieux :

Le vivant, le dieu bon, l'élu de Ra, le représentant de l'habitant de la Thébaïde élevé par la déesse Usert dans son enfance pour être chef de l'évolution du disque solaire, le roi du Midi et du Nord, Neb Maât Rê, il a fait la demeure divine à neuf. Le vivant, le dieu bon fils d'Amon, en qui s'incarne Thèbes, le représentant de celui en qui s'incarne la Thébaïde, roi qui se renouvelle comme le soleil dans la vallée éclairant la plaine après être sorti du Noun se levant lumineux comme le soleil enveloppé de son rayonnement d'électrum celui qui rappelle son père auguste.¹⁶

Ce texte du temple de Louxor, présente le roi Aménophis III comme le représentant des habitants de Thèbes. Partant de cette réalité et de l'ensemble des assimilations de la personne royale à ses sujets retrouvées gravées dans plusieurs temples égyptiens et à toutes les époques, admettons que le *nesout* est, sans doute, fils, héritier et successeur des dieux, mais en plus, le représentant des hommes auprès des divinités.

¹⁶ Albert Gayet, 1894, pp. 24-25).

En effet, nous l'avons signalé, il est *Horus* depuis l'époque archaïque en tant qu'héritier légitime des dynasties divines et fils de *Ré* depuis la V^{ème} dynastie. Aussi est-il le seul dépositaire de la force surnaturelle qui crée le lien entre les dieux et les hommes (Jean Yoyotte, 1988, p.23). Cette relation étroite entre lui et les divinités se base ainsi sur son ascendance divine.

La familiarité entre lui et le monde divin vient de sa naissance divine, de son intronisation et de l'exécution du culte journalier. En plus de ce caractère divin, il est un thaumaturge, car les dieux et les hommes vivent des paroles de sa bouche et ce que veut son cœur se réalise sur le champ comme ce qui sort de la bouche du dieu (Alexandre Moret, 1902, p. 164)

Je ne fais rien à l'insu du dieu, c'est lui qui m'a ordonné d'agir..., Tu es l'image d'*Harmakhis* le chef des étoiles, tel qu'il est, tu existes en roi, [...] Tu es semblable à *Râ* dans tout ce que tu fais, aussi les désirs de ton cœur se réalisent : si tu souhaites quelque chose pendant la nuit, à l'aube cela est déjà fait. Si donc tu dis à l'eau viens sur la montagne, les eaux célestes sortiront tôt à l'appel de ta bouche, car tu es *Râ* incarné, *Khepri* créé en réalité, tu es l'image vivant sur la terre de ton père [...] d'Héliopolis ; l'abondance est dans ta bouche, la sagesse dans ton cœur. Ta langue est le sanctuaire de la réalité, un dieu siège sur tes lèvres, tes paroles s'accomplissent chaque jour et ce que veut ton cœur se réalise comme pour Phtah quand il crée ses œuvres. Comme tu es éternel, on agit selon tes desseins, l'on obéit à tout ce que tu dis, O prince, notre maître ! (Alexandre Moret, 2007, pp. 298-300)

En dehors du *nesout* personne ne peut garantir aux humains la transmission de leurs « prières d'état » aux divinités, c'est aussi lui qui transmet les désirs des dieux aux hommes. Seul le *nesout* a cette capacité d'interagir entre le divin et le naturel, il est donc l'intermédiaire entre les dieux et les hommes, entre le cosmos et la société.

L'image du roi véhiculée par les anciens Egyptiens est celle du premier prêtre de l'Égypte (Jean-Claude Goyon, 1998, p. 31), qui, par ses

actions culturelles est vu comme l'intermédiaire et le canal principal entre les divinités et les hommes, à la quête perpétuelle du bien-être de tous. C'est donc lui qui assure le cycle régulier des saisons, les crues du Nil indispensables à une bonne récolte et une abondance alimentaire dans le royaume.

2.2. Le roi akan, intermédiaire entre ses sujets et les puissances surnaturelles

Le pouvoir dans la société Akan est en rapport avec les esprits, notamment avec les ancêtres et leurs mânes (Kouamé René Allou, 2001-2002, p. 1079). Des aspects des données pertinentes en qualité, permettent d'expliquer la fonctionnalité de la royauté akan. Par contre, lorsque l'on considère que le souverain akan est le maître de la terre et des hommes, le porte-parole des ancêtres et l'intermédiaire entre les hommes les puissances surnaturelles, voir entre la nature et la culture (Joseph Cervello Autuori, 2001, p. 30), c'est dans le symbolisme qu'il incarne, que de tels aspects trouveront réponses.

Les sources écrites et orales, à travers des témoignages affirment que le souverain est véritablement un facteur d'unité et gardien de l'ordre établi. En effet, il est avant tout le maître des hommes et de la terre toute entière parce que sa fonction sacrée l'identifie à son pays comme la plupart des rois africains. Selon Joseph Cervello Autuori (2001, p.32) « *Son corps est un microcosme qui reflète le macrocosme de sa nation et qui constitue, en même temps, le centre dynamique de celle-ci. Par symbiose, ce qui l'affecte personnellement affecte aussi sa nation, et inversement* ».

Cette analyse est partagée par Henriette Diabaté qui affirme que dans l'exercice de son pouvoir, toutes les terres du royaume lui appartiennent (2013, vol. 2, p. 166.). Les traditionnistes akan sont d'avis avec elle puisqu'ils pensent également que les terres appartiennent sans contestation au souverain : « *toutes les terres qui s'étendent ici appartiennent au belemghin¹⁷* »¹⁸.

Ceci dit, le roi est le dépositaire de toutes les terres de son royaume. En plus des terres, il détient aussi tous les droits sur les eaux, les rivières et les mines (Henriette Diabaté, 2013, vol. 2, p. 197).

En second plan, il est le garant des droits et privilèges des hommes qui y vivent, tout en mettant la force qui le transcende au service

¹⁷ Le nom du roi en *Agni*

¹⁸ Enquête orale auprès d'Aka Kulu, Mafèli, 25 janvier 1980. Cf. Henriette Diabaté, 2013, p. 679.

de tous. Se confier au souverain revient à être protégé par la force vitale que lui procure son ancêtre éponyme. Ainsi, le peuple et le roi ne font qu'un (Simon-Pierre Ekanza, 2016, p.92). Théoriquement, par ailleurs, il n'a pas de supérieur. Il est le premier sacrificateur, il est le plus fort, le plus grand et le plus riche. Il devient, dès son intronisation, le maître de tous les hommes.

Pour terminer, il est véritablement le canal entre les hommes et les puissances surnaturelles. C'est lui qui assume le rendement, plutôt positif des champs et des troupeaux grâce aux offrandes offertes aux génies de la terre. Dans les sociétés agraires, l'acquisition des premières plantes est le résultat d'un assassinat primordial¹⁹. En vue d'assurer une abondance permanente, chaque année, au regard du calendrier agricole, il faut reproduire l'assassinat primordial sous la forme d'un sacrifice (Joseph Cervello Autuori, 2001, p. 31-32) et c'est ce rôle d'intercesseur auprès des puissances surnaturelles que l'*obene* assure à travers ces rituels. Puisqu'il est celui qui garantit l'harmonie du cycle des saisons et des phénomènes climatiques, il est à la base des pluies et des inondations bénéfiques à l'abondance alimentaire. Dans ce rôle, ses pieds nus ne doivent toucher le sol de peur de rendre la terre infertile et de créer une famine dans tout le pays (Claude-Hélène Perrot, 1982, p.106).

De cette situation, il est considéré comme un thaumaturge. Ce témoignage en dit un peu plus sur ce fait :

Ehui Kutua avait un petit tambour (dono) ; s'il en jouait, le feu en sortait par derrière. S'il y avait un incendie et qu'il prenne dans ses mains des ailes de chauve-souris et les referme, le feu s'arrêtait instantanément. Dans sa chambre à coucher il y avait un pot avec une certaine eau ; quand il s'était lavé avec cette eau personne ne pouvait le regarder en face. Quand il avalait un certain médicament (aire), deux enfants pouvaient en une heure le porter de Yakasse à Zaranou et sans courir, alors que son escorte suivait au pas de course, loin

¹⁹ En effet, « de la même manière que chaque année il faut récolter (c'est-à-dire tuer) les épis, les tubercules ou les légumes, et semer (c'est-à-dire enterrer) les graines pour obtenir une nouvelle récolte, de la même manière au commencement des temps les hommes commirent l'assassinat d'un dieu-plante-nourricière, dont le cadavre bourgeoonna les premiers épis ou tubercules ou dont les humeurs furent les eaux fécondantes qui donnèrent vie à ces plantes. » Cf. Joseph Cervello Autuori, 2001, p. 31.

derrière. Il lui suffisait de faire un noeud pour qu'une distance de 60 kms se réduise à 10 kms ²⁰

Au regard de ces témoignages, il est le véritable lien entre les vivants et les ancêtres royaux, invoqués en sa présence. Cette relation étroite avec les ancêtres royaux assure l'ordre cosmique. Cependant, lors de son intronisation et pendant les cérémonies du royaume, il est porté sur un hamac qui symbolise son rôle d'intermédiaire entre les hommes et les puissances surnaturelles (Claude-Hélène Perrot, 1982, p.105).

De ces diverses comparaisons résultent des convergences extrêmes qui confirment que le roi des égyptiens et celui des Akan sont deux personnages presque identiques. Tout pouvoir politique est matérialisé par des objets chargés de sens et qui en viennent à le symboliser. Quelle est la symbolique que revêtent quelques insignes pour les souverains égyptiens et akan ?

3. Les insignes du pouvoir dans l'Égypte ancienne et en pays akan.

Le souverain est le représentant des dieux sur terre et son office est sacerdotal (Arlette Jouanna, 2013, p. 37). Il faut, donc, qu'il se démarque des hommes par des objets qui soulignent son pouvoir et sa domination sur son territoire. Son pouvoir s'exprime généralement à travers des insignes chargés de sens. Ainsi, le pouvoir politique du nesout et celui de l'*obene*, est matérialisé par l'usage d'insignes afin de se protéger et d'affirmer son autorité. Il les reçoit lors de son intronisation et ont un double rôle : « puissance et protection » (Toby A.H.Wilkinson, 2003, p.186). Si certains marqueurs sont assez universellement associés au pouvoir monarchique, d'autres le sont de manière plus ponctuelle dans le temps et dans l'espace (Emmanuelle Santinelli-Foltz et Christian-Georges Schwentzel, 2012, p.17), nous allons donc analyser celles qui montrent plus d'analogies.

3.1 Trônes et sandales du souverain dans l'Égypte ancienne.

Le premier insigne du pouvoir que nous analysons est le trône qui est l'un des accessoires les plus importants et symboliques du pouvoir égyptien. Pour les anciens égyptiens et selon les textes des pyramides, le

²⁰ Enquête orale auprès de Kakou Manou, Yakasse, Novembre 1965. Cf Claude-Hélène Perrot, 1982, p. 106.

véritable trône royal est divin et se trouve au ciel²¹. En effet, les sources affirment que la déesse *Isis* est la personnification divine du trône et *Nephthys* symbolise la maîtresse du temple dans lequel le trône se trouve et grâce à sa filiation divine en tant que successeur des divinités, le *nesout* peut l'occuper comme des dieux et aux côtés de l'ennéade : « *O King, raise yourself, stand up the great Ennead which is in on has assigned you to your great throne, that you may sit, O king, at the head of the Ennead as Geb, chiefest of the gods, as Osiris at the head of the Power, and as Horus, Lord of men and gods* »²².

Le fait que le trône royal vienne du ciel, révèle les véritables propriétaires qui sont les dieux. Certes, pour les Egyptiens la position véritable de leur trône est dans le ciel, mais, se matérialise sur la terre où il ne peut être anéanti (Christian Jacq, 1998, p. 152). Protégé par les déesses²³, le trône symbolise la puissance et accorde le dynamisme vital (*oudja*) et la cohérence qui donne la santé (*seneb*) au souverain.

Plusieurs symboles sont usités dans la confection des chaises dans l'Égypte ancienne, mais le motif le plus récurrent dans l'iconographie égyptienne du trône royal est le motif léonin (Michel Baud, 1999, p. 202). Les artistes égyptiens ont réalisé les pieds des sièges dans ce motif, et par la suite dans l'évolution iconographique, les accoudoirs des trônes ont été aussi réalisés dans ces motifs. Selon Michel Baud (1999, p. 202-203), l'association du lion au trône royal symbolise une protection et il identifie le roi à cet animal. Il affirme que « *tout comme le roi est assis sur le trône, il est aussi le trône ; tout comme il est protégé par le lion et le faucon, il s'incarne aussi dans ces animaux protecteurs.* » (Michel Baud, 1999, p. 202).

Il faut remarquer que lors des cérémonies solennelles, le trône est placé sur une estrade pourvue de daïs et les supports sur lesquels est posé le trône portent la représentation des Neuf Arcs²⁴. Pour terminer, le rôle principal du trône royal dans le ciel est de confirmer le *nesout* dans sa charge divine, et sur terre il favorise la fusion entre le *nesout* et la protection de sa personne grâce à ses différents motifs. Il symbolise aussi la domination totale du *nesout* sur l'Égypte et les terres étrangères.

Les sandales du souverain égyptien sont des insignes de pouvoir aussi importants que le trône. En effet, ils symbolisent l'ordre et la

²¹ « ... to the great throne among the gods... ». Cf. Pyr, utterance 506, chap. 1101 d, p. 182.

²² Pyr, utterance 468, chap. 895, p. 157.

²³ *Isis, Nephthys, Neith et Serket*

²⁴ Ce sont les ennemis traditionnels de l'Égypte. Ennemis interne et externe.

protection pour les Egyptiens. Ce rôle symbolique des sandales royales correspond à une lutte de l'ordre universel contre le chaos (Toby A.H.Wilkinson, 2003, p.191-192).

Le devoir du nesout est de protéger son territoire des ennemis de l'Egypte. Ces ennemis sont parfois représentés ligotés sur les trottoirs du palais royal et chaque fois que le souverain foule ces représentations avec ses sandales, la victoire sur eux est symboliquement acquise (Toby A.H.Wilkinson, 2003, p.191-192). Dans ce cas, les sandales favorisent la victoire sur les ennemis de l'Egypte. Dans le temple de Louxor, plusieurs textes montrent les ennemis d'Aménophis III sous ses sandales :

Le vivant, l'*Horus* sur l'or, vainqueur de [...] de Thèbes, roi du Midi et du Nord, *Neb Maât Ré*, marchant en qualité de disque solaire ; il écarte ses pas, l'astre d'électrum ; il surgit à cheval, enlevant les barrières de la terre de (Nubie). Battant le pays de Koush et ravageant ses campagnes, fils de *Ra*, Amen hotep, le roi qui multiplie sa puissance sur tous les pays étrangers, bouleversant la terre des Asiatiques rassemblés, gouvernant la terre en hiver et en été. Point ne sont libres les terres et toutes les régions étrangères sous ses sandales. Vie et prospérité sur toi, entre mon aimé, je t'ai donné de faire des millions de panégyries, (toutes les terres) toutes les régions étrangères sont sous tes sandales... Tous les pays étrangers sont sous ses sandales en qualité de soleil. Toutes (les nations) sont sous ta crainte, le circuit du ciel sous la place de ta face, les neuf arcs sous tes sandales...²⁵

Le symbolisme des sandales et de son importance dans la domination des ennemis de l'Egypte est irréfutable à travers ce texte. En plus, l'iconographie présente ces derniers sous les sandales du roi afin qu'ils soient écrasés à chacun de ses pas. Cependant, pour que ces représentations imagées d'ennemis vaincus se matérialisent, les anciens Egyptiens ont recours à la magie ainsi qu'à la puissance qui associe l'image au résultat final espéré, c'est-à-dire le dieu *Heka*²⁶. Les sandales

²⁵ Albert GAYET, *op. cit.*, pp. 5-17.

²⁶ Le dieu *Heka* est personification de la puissance magique. C'est ce dieu qui met en scène les rituels magiques qui permettent la répulsion et l'assujettissement des ennemis du souverain.

permettent donc au roi d'accomplir un acte magique de défense lui permettant d'écraser ses ennemis.

En plus de ce symbolisme sur terre, les sandales permettent d'accomplir le voyage de l'au-delà, de trouver le véritable chemin le conduisant vers les dieux (Michel-Alain Mombo, 2000, p. 248.)

Finalement, les sandales sont, certes, des insignes de la royauté mais symboliquement, ils ont une importance remarquable dans la bonne marche du pays et dans la vie d'outre-tombe du souverain.

3.2. Trônes et sandales du souverain chez les akan.

Dans le système politique akan, le premier attribut du roi et signe de sa légitimité est le siège ou *bia* en agni. Parmi les sièges, c'est celui de commandement, c'est-à-dire l'*adja bia* qui est l'objet de notre analyse. Ce siège sacré, puisque consacré aux mânes des ancêtres (Kouamé René Allou, 2001-2002, vol. 3, p. 1063), représente l'autorité dans l'univers akan, parce qu'il appartient aux ancêtres qui ont précédemment régné sur le royaume. Il est le réceptacle du pouvoir des ancêtres sur lequel se fonde l'autorité du roi régnant et il est plus important que le souverain lui-même. C'est ce trône qui fait l'unité du peuple, et après lui, vient l'*ohene*. Selon les traditionnistes akan, là où il y a absence de siège, il n'y a pas de souverain : « *Le siège est plus fort et plus grand que le roi. Si le roi est respecté et craint, c'est à son siège qu'il le doit* » (Georges Niangoran-Bouah, 1984, Tome II, p. 106). Il faut le dire, le roi sert le trône parce qu'il est un simple mortel, par contre, le trône est permanent. Détenir l'*adja bia* favorise le contrôle politique des hommes et de l'espace géographique qui l'abrite (Claude-Hélène Perrot, 1982, p.127), ainsi, le roi a accès à la force surnaturelle des ancêtres qui s'y trouve.

Lors de la consécration du siège aux mânes des ancêtres, un homme est immolé et c'est son sang qui permet de noircir les sièges en vue de leur adoration (Kouamé René Allou, 2001-2002, vol. 3, p. 1065). Pour conserver la sacralité du trône royal ancestral, le souverain est obligé de faire confectionner son propre siège. L'*adja bia* qui est le siège du matrilignage utilisé lors de son intronisation ne doit plus être utilisé et est rangé dans le *bia sua*²⁷. Cela prouve que l'*ohene* n'en est que le dépositaire légal et provisoire.

²⁷ Le lieu de conservation de sièges

Réceptacle de l'autorité politique, le trône symbolise aussi la domination du roi sur ses ennemis. Il est généralement posé sur un coussin taillé dans la peau d'un animal et à ses pieds, on retrouve des crânes d'ennemis vaincus (Henriette Diabaté, 2013, vol. 2, p. 103), preuves de la bravoure du roi et du peuple lors des guerres. Attribut de l'*obene* et signe de sa légitimité, le trône est un élément fondamental de la vie politique, sociale et culturelle des Akan. Son prestige et sa puissance reconnue, le trône est souvent recouvert de feuilles d'or comme le *sika dua kofi*.

Selon une mythologie Asante, le trône royal des Ashanti un sous-groupe Akan, (Golden Stool ou *Sika dua kofi*) est descendu du ciel par l'intervention d'Okomfo Anokye²⁸ pour le donner à Osei Tutu²⁹. Cette légende, aussi improbable soit-elle nous prouve le caractère religieux de la royauté ashanti partagé par l'ensemble des Akan.

De cette légende, la première image qui nous interpelle est l'appartenance du trône aux divinités ou aux ancêtres qui, d'une part protègent le trône en y mettant leur souffle ou pouvoir et d'autre part protègent le dépositaire légal et lui accordent leur bénédiction et leur force.

Le roi est, avant tout, le garant d'une puissance cosmique bénéfique ou dangereuse pour son royaume. Il assure, comme nous l'avons dit, la fertilité des champs, des troupeaux et des êtres humains (Joseph Cervello Autuori, 2001, p. 30). Cette posture d'être sacré accentué par son intermédiation entre les hommes et les ancêtres qu'il obtient lors de son intronisation l'oblige à ne plus fouler le sol avec ses pieds nus (Georges Niangoran-Bouah, 1973, p.230). En effet, selon l'idéologie akan, le caractère dangereux de l'*obene* se déploie lorsque son sang coule ou encore lorsque ses pieds touchent le sol. Par ce geste, il peut entraîner une sécheresse et rendre la terre stérile ou infertile³⁰. Il faut donc l'isoler du sol afin d'éviter toutes catastrophes. Pour ce faire, les sandales, attributs importants de la royauté que porte le souverain ne doivent pas quitter ses pieds. Elles permettent, donc, d'éviter tout contact entre le souverain et la terre de peur de la rendre infertile.

Outre ce fait, les sandales protègent le roi des forces du mal qui peuvent, dans leurs quêtes de déstabilisations utiliser le sable portant

²⁸ Considéré comme à la fois Grand Prêtre et l'un des deux fondateurs principaux de l'Empire Ashanti.

²⁹ Le premier *Asantehene* ou roi des ashanti.

³⁰ Enquête orale auprès d'Ehounound Biley, Ebuèsu, 27 et 28 janvier 1980. Cf. Henriette Diabaté, 2013, Vol.2, p. 141.

l’empreinte de ses pieds pour le nuire. La majorité des sandales royales ont des caractères spécifiques et des noms proverbiaux (Georges Niangoran-Bouah, 1973, p.230). Tellement important dans les insignes du pouvoir Akan, Georges Niangoran-Bouah comptabilise neuf sandales appartenant au roi Boa Amponsem de Dinkyra (1973, p.0230-232).

Symboliquement, les sandales de l’*ohene* ont une importance remarquable dans la gestion du pays et permettent au roi d’affirmer sa personne royale, puisque pour le destituer, il suffit de les lui retirer.

On retient de l’analyse sur les insignes de la royauté dans l’Egypte ancienne et chez les Akan, qu’ils ont toujours existé dans la plupart des civilisations. Le pouvoir repose sur un certain nombre de symboles qui, souvent, le caractérisent et le représentent. Cela n’est pas le fait de ces deux seules civilisations. Par contre, ce qui est frappant, c’est le même symbolisme que partagent ces attributs pour ces deux civilisations.

Conclusion

Etudier l’image des souverains égyptiens et akan dans leurs différentes époques de manière à cerner véritablement ce qu’ils représentent pour leurs peuples est le sens véritable de cette ébauche. Elle est, donc, une contribution qui analyse quelques aspects de l’unité culturelle entre l’Afrique noire et l’Egypte ancienne et les survivances pharaoniques dans la culture négro-africaine sur la personne royale. Durant notre analyse, nous nous sommes efforcé de montrer que depuis l’antiquité africaine, le pouvoir royal est assimilé à des symboles qui ont, certes, évolué mais qui sont clairement identifiables aujourd’hui (Emmanuelle Santinelli-Foltz et Christian-Georges Schwentzel, 2012, p. 16).

L’étude de la personne royale égyptienne et la comparaison de ses traits les plus caractéristiques avec le roi akan révèlent un système partagé de notions et de pratiques rituelles. Non seulement dans ces deux civilisations, le souverain est peint comme le maître de la terre et des hommes qui y vivent, mais aussi comme un personnage mystérieux, qui est le lien entre les hommes et les dieux ou les puissances surnaturelles. Vu sous ces aspects, le souverain est l’intermédiaire exclusif entre l’homme et les dieux.

L’idéologie pharaonique fait du pharaon un être divin, par contre le souverain akan est sacré parce qu’il est soumis au jugement des

hommes. Plusieurs textes de l'Égypte au Nouvel Empire présentent le pharaon devant le tribunal d'*Osiris* pour être jugé. Cette remise en cause du pharaon prouve que c'est la fonction royale qui est d'essence divine, mais grâce aux rites effectués pour exercer cette charge, et les changements dus à l'occupation de l'Égypte et les vagues migratoires, le pharaon devient un être sacré.

Le pharaon est le premier prêtre de l'Égypte qui assure le cycle régulier des saisons et les crues abondantes indispensables à une bonne récolte dans le royaume. Il en est de même pour le roi akan, qui est le garant de l'harmonie du cycle des saisons et des phénomènes climatiques, il est à la base des pluies bénéfiques à l'abondance alimentaire. Progressivement, l'une après l'autre, les preuves présentées tendent à confirmer que le pharaon et le roi akan sont deux personnages identiques. Le symbolisme que cache l'ensemble des insignes royaux les plus significatifs sont frappants. En ce qui concerne les trônes et sièges royaux, il est clair que les dieux et les ancêtres sont à l'origine de leur institution sur terre, pour les Égyptiens les dieux y siègent. C'est, justement, pour revenir à cette croyance égyptienne que la légende ashanti fait descendre le siège d'or du ciel. L'utilisation de l'or et des pierres précieuses pour décorer les trônes égyptiens et les trônes akan révèle aussi une similitude dans la conception qu'ils ont de cette matière. Les sandales isolent le roi du sol et symbolisent la soumission du peuple et des ennemis du royaume. Les sandales akan comme les sandales égyptiennes symboliquement ont une importance remarquable dans la bonne marche du pays.

Il est clair que la nature des souverains, l'implication des dieux et ancêtres dans l'exercice du pouvoir et les symboles matériels qui interviennent dans la vie politique du royaume sont de toutes évidences des éléments analogues. Cela fait ainsi du roi akan un témoin des survivances pharaoniques en Afrique noire et prouve que les traces laissées par nos ancêtres, les pharaons sont encore visibles.

Sources et références bibliographiques

1. Sources

1.1. Sources écrites

BARGUET Paul, 1967, *Le Livre des Morts des anciens Égyptiens*, Paris, Editions du Cerf.

FAULKNER R. O., 1969, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Oxford, Clarendon Press.

DELAFOSSÉ Maurice, 1900, *Sur les traces probables de civilisation égyptienne et d'hommes de race blanche à la Côte d'Ivoire*, *L'Anthropologie*, Tome 11, Paris, Masson et Cie.

1.2. Recueils de traditions orales

Diabate Henriette (1984), *Le Sannvin : un royaume akan de la Côte d'Ivoire : 1701-1901 : Sources orales et histoire*, vol. IV, V et VI, Recueils de traditions orales au Sannvin et hors Sannvin : 1971-1979, 1980-1983, Thèse d'État, Histoire, Université de Panthéon-Sorbonne Paris I.

2. Références bibliographiques

Allou Kouamé René (2001-2002), *Histoire des peuples de civilisation akan, des origines à 1874*, Thèse pour le doctorat d'État, Histoire, Université de Cocody, 3 vol.

Allou Kouamé René (1987-1988), *L'État Benyinli et la naissance du royaume Adjomolo à l'émigration des Aduwolè, XV^e-XIX^e siècle*, Thèse de 3^e cycle, Histoire, Université Nationale de Côte d'Ivoire.

Allou Kouamé René (2008), « Culture akan et culture de l'Égypte antique », *Revue Ivoirienne de Philosophie et de Culture LE KORE*, N° 48.

Amon D'aby François-Joseph (1960), *Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de la Côte d'Ivoire*, Paris, Larose.

Autuori Joseph Cervello, (Février/Mars 2001), « Monarchie pharaonique et royautés divines africaines : La monarchie pharaonique fut-elle une "royauté divine africaine ?" », *Cahiers Caribéens d'Égyptologie*, N°2.

Baud Michel (1999), *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, Tome 1.

- Bini Kouakou** (1992), *Les Abron-Gyaman à travers leurs instruments de musique, documentation des tambours et des instruments parleurs*, Thèse de 3e cycle, Ethno-Drummologie, Université de Côte d'Ivoire.
- Diabate Henriette** (2013), *Le Sanvi, un royaume Akan (1701-1901)*, Paris, Karthala, 2 vol.
- Diop Cheikh Anta** (1979), *Nations nègres et culture. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Paris, Présence africaine, 3ème édition.
- Dunand Françoise, Zivie-Coche Christiane** (2006), *Dieux et hommes en Egypte, 3000 av. J.-C. -395 ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin.
- Ekanza Simon-Pierre** (2016), *Le royaume du Moronou Côte d'Ivoire, une symphonie inachevée*, Paris, l'Harmattan.
- Foltz Santinelli Emmanuelle et Schwentzel Christian-Georges** (2012), *La puissance royale*, Presses Universitaires de Rennes.
- Goyon Jean-Claude** (1998), *Ré, Maât et Pharaon ou le destin de l'Égypte Antique*, Lyon, Edition A.C.V.
- Loucou Jean-Noël** (1984), *Histoire de la Côte d'Ivoire. La formation des peuples*, Abidjan, CEDA, Tome I.
- Lugan Bernard** (2002), *Histoire de l'Égypte : des origines à nos jours*, Paris, Editions du Rocher.
- Mene Yao Fabrice-Alain Davy** (2019), *La royauté dans l'Égypte ancienne et dans l'espace culturel akan : convergences et divergences*, Thèse pour le doctorat unique, Histoire, Université Felix Houphouët Boigny.
- Moret Alexandre** (2007), *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Genève, Slatkine.
- Niangoran-Bouah Georges** (1972), *Les poids à peser l'or dans la civilisation Akan*, Thèse d'État, Ethnologie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 3 vol.
- Perrot Claude-Hélène** (1982), *Les Anyi-Ndényé et le pouvoir politique aux XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, et Abidjan, CEDA.
- Pescheux Gérard** (2003), *Le royaume asante (Ghana). Parenté, pouvoir, histoire : XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Karthala.
- Posener Georges** (1940), *De la divinité du pharaon*, Paris, Cahiers de la société asiatique, XV.
- Valbelle Dominique (1990), *Les neuf arcs : l'égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin.